



## **Paroisse Notre Dame en Ardrésis :**

### **Compte rendu EAP du 14 Novembre 2018**

Présents : Abbé Pierre Poidevin, Abbé Paul, Nicole Piquet, Véronique Adriansen, Michel Delplanques, Papito

Excusé : Gontran Moison car réunion avancée à 17H00

Invitées : Laurence Itsweire , Michèle Calais

1/ La réunion débute par la lecture de la prière des jeunes du Synode , nous recommandons tous les membres de la paroisse.

2/ Invités :

Laurence Itsweire, en retraite de sa fonction à l'hôpital a pris en charge la mission d'animatrice en pastorale de la catéchèse pour le Calaisis rural, (Audruicq , Ardres, Oye Plage ?)

Laurence habite Saint Folquin, est joignable sur le 06.73.58.93.89

Michèle Calais vient de déménager de Nielles les Ardres pour Ardres, participe aux équipes funéraires et a en charge le planning des célébrations en contact avec la presse locale.

3/ Veillée de Noël :

En 2017, un peu plus de 500 participants ont assisté à la veillée de Noël, aucun clocher ne peut rassembler dans son église une telle quantité de personnes. La veillée de Noël 2018 aura donc lieu, comme chaque année, à 18H30 à l'éco-gymnase de Bois en Ardres. Claudine a fait le nécessaire auprès de la mairie qui se montre comme chaque année accueillante à notre célébration.

Laurence va programmer en association avec l'abbé Paul une réunion avec les équipes liturgiques, la chorale et les animatrices en catéchèse pour proposer un temps qui implique les enfants en début de célébration.

Ne pas oublier de prévoir le matériel liturgique nécessaire à la célébration, celui de Ardres étant réservé pour la messe du jour de Noël à Ardres.

4/ jeunes en marche vers les sacrements de Baptême et d'Eucharistie.

La deuxième rencontre en vue de la préparation aux premiers scrutins et premier sacrement de réconciliation se fera en deux temps ; ils auront lieu, le 27 Février et le 13 mars 2019 à 18H30, la salle reste à déterminer.

La remise des nouveaux testaments aura lieu dans chaque clocher, en début de célébration entre le 25 Novembre et le dimanche 23 décembre –se reporter au planning des célébrations correspondantes.

Le temps fort « Venez à la table du Seigneur » aura lieu le 27 mars de 9H00 à 17H00

La célébration du sacrement de réconciliation pour les enfants de deuxième année aura lieu le 16 mars à 10H30 en l'église d'Ardres, l'abbé Pierre Poidevin prévoit le nombre de prêtres nécessaire.

Les premières communions sont programmées en harmonie avec le nouveau planning des célébrations dans les clochers :

Landrethun les Ardres : Samedi 11 Mai 2019 à 18H30

Balinghem : dimanche 5 mai à 9H30

Nordausques : Samedi 4 mai à 18H30

Ardres , Bois en Ardres, Nielles es Ardres et Louches : jeudi de l'ascension à Ardres le 30 mai à 11H00

#### 5/ Professions de foi :

Environ 60 enfants ont demandé à faire leur profession de foi.

Le temps fort est programmé au collège Notre Dame de Grace les 8 et 9 avril 2019.

Les messes d'action de grâce des professions de foi auront lieu les 26 Mai et 2 juin à Ardres à 11H00.

#### 6/ Nouveau planning des messes dominicales:

Le synode Lille Arras Cambrai recommande que les célébrations soient programmées de manière régulière et facile de compréhension en gardant toujours le même clocher associé au même week-end du mois. Ceci permet un accès plus facile et donc plus nombreux aux participants. Le nouveau planning intègre cette recommandation qui, certes, bouleverse un peu les habitudes actuelles. Il est tenu compte du fait que nous avons 11 clochers et que les mois comptent le plus souvent 4 WE et certaines fois 5.

	1	2	3	4	Si 5
Samedi 18H30	Nordausques	Landrethun	Rodelinghem	Bois en Ardres	Autingues
Dimanche 9H30	Balinghem	Brêmes les Ardres	Nielles les Ardres	Louches	Pas de célébration

Le dimanche une célébration est programmée à Ardres chaque semaine à 11H00.

Le 1er janvier une célébration est programmée sur Ardres à 11H00.

7/On recherche une personne pour compter le montant des quêtes dominicales au secrétariat paroissial (se rapprocher de Denis Bouquet pour le meilleur moment), le Père Paul est chargé de reprendre les enveloppes au terme des célébrations de chaque clocher.

Peut-on envisager, à une fréquence à définir, de faire un repas partagé entre les paroissiens et tout autre personne susceptible d'en bénéficier ?

8/ Assemblée générale de la paroisse :

Une assemblée générale est programmée le 26 janvier 2019 de 10H00 à 12H00

L'accueil débutera à compter de 9H45.

9/ Prochaine réunion en vue de la préparation à l'AG, le mercredi 9 janvier à 18H45.

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG dans le détail.